

Le sacrement du baptême

Toutes les informations pratiques

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF, DES DOCUMENTS SONT À FOURNIR

- un extrait de naissance de l'enfant
- deux certificats de baptême: un pour la marraine, un pour le parrain (l'enfant peut avoir deux marraines, ou deux parrains, ou un seul parrain, ou une seule marraine)
- le livret catholique si les parents se sont mariés à l'église
- le formulaire de demande de baptême
- si vous ne résidez pas dans la paroisse St François de Sales, merci d'écrire un petit courrier pour expliquer votre choix. Dans tous les cas, il vous faudra l'autorisation du curé de votre paroisse de résidence.

LES RÉUNIONS DE PRÉPARATION

Les protocoles peuvent changer selon l'âge des enfants (de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans). En général...après avoir choisi une date, contacter le centre catholique (coordonnées) pour vous inscrire à une réunion animée par des laïcs et un prêtre. Elles se déroulent en général le 1^{er} jeudi avec des laïcs à Charvonnex ou aux Ollières, et le 3^{ème} jeudi du mois à 20h15 au presbytère de Saint Martin-Bellevue.

COMMENT OBTENIR UN CERTIFICAT DE BAPTÊME ?

1) Préparer les informations suivantes

- Prénom et Nom du baptisé,
- Date de naissance
- Date et lieu de baptême
- Vos coordonnées
- Une enveloppe timbrée si vous souhaitez qu'il vous soit envoyé par la poste ou votre adresse Courriel.

2) Nous contacter par mail, ou au Presbytère de St Martin ou

Tél au 06 75 08 14 72

Pour connaître nos coordonnées, aller à la rubrique contact.